

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 393**12 mars 2002****SOMMAIRE**

Amuco S.A.H., Luxembourg	18830	Indian Investments S.A.H., Luxembourg	18833
Ariane Services S.C., Luxembourg	18826	Indurisk Rückversicherung A.G., Luxemburg	18844
B.C. Holdings S.A., Luxembourg	18835	Ma.Lo S.A., Luxembourg	18818
B.C. Holdings S.A., Luxembourg	18836	Mercator Equity S.A., Luxembourg	18831
B.C. Holdings S.A., Luxembourg	18837	Mercator Finance S.A., Luxembourg	18832
B.C. Holdings S.A., Luxembourg	18838	New Sport Investment S.A., Luxembourg	18828
B.C. Holdings S.A., Luxembourg	18838	Pergame S.A.H., Luxembourg	18851
BIL Ré S.A., Luxembourg	18834	Price Waterhouse Services S.C., Luxembourg	18825
Billy S.A., Luxembourg	18840	Resort Investment S.A.H., Luxembourg	18831
Billy S.A., Luxembourg	18840	Resort Investment S.A.H., Luxembourg	18831
Birdie S.A.H., Luxembourg	18855	Ribbit S.A., Luxembourg	18841
Cardwise S.A., Luxembourg	18840	Ribbit S.A., Luxembourg	18841
CEL, Comptoir Electrotechnique Luxembourgeois, S.à r.l., Luxembourg	18832	Romania Oil and Gas Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	18819
Cencan S.A., Luxembourg	18848	Romania Oil and Gas Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	18821
Central Services S.A., Luxembourg	18848	Romania Oil and Gas Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	18822
City & West End Property Investments, S.à r.l., Luxembourg	18854	Romania Oil and Gas Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	18824
Cocteau S.A.H., Luxembourg	18861	(La) Rose S.A.H., Luxembourg	18850
Consolidated Reserves Limited, Luxembourg	18848	RPA, Realis S.A., Windhof	18825
Covesco S.A.H., Luxembourg	18851	SC-ER Special Opportunity Holdings S.A., Luxem- bourg	18855
Dartis S.A.H., Luxembourg	18848	SC-ER Special Opportunity Holdings S.A., Luxem- bourg	18856
Deep Blue Holding S.A., Luxembourg	18819	SC-ER Special Opportunity Holdings S.A., Luxem- bourg	18857
Dione Reinsurance S.A., Luxembourg	18843	SC-ER Special Opportunity Holdings S.A., Luxem- bourg	18858
Eurotime S.A.H., Luxembourg	18853	SC-ER Special Opportunity Holdings S.A., Luxem- bourg	18859
Eurotime S.A.H., Luxembourg	18853	Shanks Lux Finance, S.à r.l., Luxembourg	18828
Famper S.A.H., Luxembourg	18827	Shanks Lux Finance, S.à r.l., Luxembourg	18830
Famper S.A.H., Luxembourg	18827	Shelton Properties, S.à r.l., Luxembourg	18864
Famper S.A.H., Luxembourg	18827	Sist Finance Holding S.A., Luxembourg	18846
Famper S.A.H., Luxembourg	18828	Starston Investments, S.à r.l., Luxembourg	18862
Fedi S.A.H., Luxembourg	18861	Ter-Ellen S.A.H., Luxembourg	18844
Financière Joseph II S.A.H., Luxembourg	18849	Ter-Ellen S.A.H., Luxembourg	18844
Financière Pétrusse S.A.H., Luxembourg	18849	Ter-Ellen S.A.H., Luxembourg	18844
Financière San Francisco S.A.H., Luxembourg	18852		
Generas S.A., Luxembourg	18843		
Hathor S.A.H., Luxembourg	18860		
Haykal S.A.H., Luxembourg	18860		
HQ S.A., Luxembourg	18845		
HQ S.A., Luxembourg	18845		
IFI Re S.A., Luxembourg	18832		

Ter-Ellen S.A.H., Luxembourg	18845	Valmo Investment Luxembourg S.A., Luxembourg	18831
Theilverton Developments, S.à r.l., Luxembourg ..	18863	Vansan S.A., Luxembourg	18846
Thornham Developments, S.à r.l., Luxembourg ..	18863	Vansan S.A., Luxembourg	18847
TI S.A., Luxembourg	18842	Vehuhiah S.A.H., Luxembourg	18832
TI S.A., Luxembourg	18842	Vesuvius S.A.H., Luxembourg	18847
Top Finanzbeteiligungs S.A., Luxembourg	18834	Vit, S.à r.l., Luxembourg	18833
Universal Sovereign Investments S.A., Luxembourg	18835		

MA.LO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 43.326.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg

le 16 Novembre 2001 à 10h00

Il résulte dudit procès verbal que les résolutions suivantes sont prises:

- La non-acceptation de la démission de AMICORP MANAGEMENT BV (anciennement nommé CONPHIA MANAGEMENT BV) de sa fonction d'Administrateur à partir du 4 janvier 2001.
- L'acceptation de la démission de EUROLEX SERVICES LTD. de sa fonction d'Administrateur à partir du 4 janvier 2001.
- La non-acceptation de la nomination de Monsieur Peter Vansant, comme Administrateur et Administrateur délégué à partir du 4 janvier 2001.
- La non-acceptation de la nomination de Monsieur Marc Van Santen comme Administrateur et Administrateur-délégué à partir du 4 janvier 2001.
- L'acceptation de la démission de FIDUCIAIRE LEX BENOY de sa fonction Commissaire aux Comptes à partir du 4 janvier 2001.
- La non-acceptation de la nomination de LUXOR AUDIT, S.à r.l., comme Commissaire aux Comptes à partir du 4 janvier 2001.
- L'acceptation du transfert du siège social du 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg à partir du 4 janvier 2001.
- L'acceptation de la nomination de AMICORP MANAGEMENT BV (anciennement nommé CONPHIA MANAGEMENT BV) comme Administrateur-délégué à partir du 4 janvier 2001.
- La nomination de Monsieur Matthijs Bogers comme Administrateur et Administrateur-délégué à partir du 4 janvier 2001 en remplaçant EUROLEX SERVICES LTD à partir du 4 janvier 2001.
- La nomination de GEFCO AUDIT, S.à r.l., comme Commissaire aux Comptes en remplaçant FIDUCIAIRE LEX BENOY à partir du 4 janvier 2001.
- L'acceptation que le Conseil d'Administration, composé par AMICORP MANAGEMENT BV (anciennement nommé CONPHIA MANAGEMENT BV), EUROLEX MANAGEMENT S.A. et Monsieur Matthijs Boger, continue le mandat de son prédécesseur et que son mandat expirera à l'assemblée générale annuelle des actionnaires approuvant les comptes annuels de l'année 2001.

L'acceptation que GEFCO AUDIT, S.à r.l., le présent Commissaire aux Comptes, continue le mandat de son prédécesseur, que son mandat expirera à l'assemblée générale annuelle des actionnaires approuvant les comptes annuels de l'année 2001.

Après délibération et acceptation des résolutions, l'Assemblée ratifie la composition du Conseil d'Administration, le poste de Commissaire aux Comptes et le siège social de la société à partir du 4 janvier 2001:

Conseil d'Administration

AMICORP MANAGEMENT BV (anciennement nommé CONPHIA MANAGEMENT BV), Administrateur délégué
EUROLEX MANAGEMENT S.A., Administrateur délégué
Monsieur Matthijs Bogers, Administrateur délégué

Commissaire aux Comptes

GEFCO AUDIT, S.à r.l.

Siège social

3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Luxembourg, le 16 novembre 2001

Pour Ma.Lo S.A.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 40, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74512/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2001.

DEEP BLUE HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 73.623.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 37, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2001. Signature.
(74368/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social : USD 400,088.-.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.231.

EXTRAIT

Faisant suite à divers transferts, les 15.388 parts sociales représentant le capital social se répartissent comme suit:

ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP détenteur de	3.762 parts
DANAMA FOUNDATION détenteur de	5.642 parts
TUDORI FONDATION détenteur de	5.642 parts
Monsieur John Works détenteur de	171 parts
Monsieur Mauricio Da Silva détenteur de	171 parts

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2001

Pour extrait conforme

Signature

Share tranfer agreement

The undersigned: ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP, having its registered office in c/o Mees Pierson (Cayman Limited) PO Box 2003, Grand Pavilion Commercial Centre, 802 West Bay Road, George Town, Grand Cayman, B.W.I.

And: Mauricio Martins Da Silva, residing in Mill Mall, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Whereas RMDF is the owner of 3,847 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Have agreed as follows:

1. RMDF transfers to Mauricio Martins Da Silva, 43 shares, par of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.
2. The transfer is free of charges.
3. RMDF acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 43 shares to Mr Mauricio Martins Da Silva.
4. 43 shares will be transferred to Mr Mauricio Martins Da Silva as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.
5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on October 31, 2000.

For Mauricio Martins da Silva / For RMDF

M. Martins da Silva / C. R. Hart

Share tranfer agreement

The undersigned: DANAMA FOUNDATION, registration number 170288, with its offices at Ruggell, Liechtenstein, represented by LOPAG, LOUIS OEHRI & PARTNER TRUST reg. and legally represented by Dan Costache Patriciu;

And: Mauricio Martins Da Silva, residing in Mill Mall, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Whereas DANAMA FOUNDATION is the owner of 5,685 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Have agreed as follows:

1. DANAMA FOUNDATION transfers to Mauricio Martins Da Silva, 64 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.
2. The transfer is free of charges.
3. DANAMA FOUNDATION acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 64 shares to Mr Mauricio Martins Da Silva.

4. 64 shares will be transferred to Mr Mauricio Mauricio Martins Da Silva as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.

5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on October 31, 2000.

For Mauricio Martins da Silva / For DANAMA FOUNDATION

M. Martins da Silva / D. Costache Patriciu

Share transfer agreement

The undersigned: TUDORI FONDATION, registration number 140496, with its offices at Ruggell, Liechtenstein, represented by LOPAG, LOUIS OEHRI & PARTNER TRUST reg. and legally represented by Sorin Marin;

And: Mauricio Martins Da Silva, residing in Mill Mall, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Whereas TUDORI FONDATION is the owner of 5,685 shares, par value of USD 26.- in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Have agreed as follows:

1. TUDORI FONDATION transfers to Mauricio Martins Da Silva, 64 shares, par value of USD 26.- in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.

2. The transfer is free of charges.

3. TUDORI FONDATION acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 64 shares to Mr Mauricio Martins Da Silva.

4. 64 shares will be transferred to Mr Mauricio Martins Da Silva as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.

5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on October 31, 2000.

For Mauricio Martins da Silva / For TUDORI FONDATION

M. Martins da Silva / S. Marin

Share transfer agreement

The undersigned: ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP, having its registered office in c/o Mees Pierson (Cayman Limited) PO Box 2003, Grand Pavilion Commercial Centre, 802 West Bay Road, George Town, Grand Cayman, B.W.I.;

And DANAMA FOUNDATION, registration number 170288, with its offices at Ruggell, Liechtenstein, represented by LOPAG, LOUIS OEHRI & PARTNER TRUST reg. and legally represented by Dan Costache Patriciu;

Whereas RMDf is the owner of 3,847 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Have agreed as follows:

1. RMDf transfers to DANAMA FOUNDATION, 21 shares, par of USD 26.- in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.

2. The transfer is free of charges.

3. RMDf acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 21 shares to DANAMA.

4. 21 shares will be transferred to DANAMA as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.

5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on October 31, 2000.

For DANAMA FOUNDATION / For RMDf

D. Costache Patriciu / C. R. Hart

Share transfer agreement

The undersigned: ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP, having its registered office in c/o Mees Pierson (Cayman Limited) PO Box 2003, Grand Pavilion Commercial Centre, 802 West Bay Road, George Town, Grand Cayman, B.W.I.;

And TUDORI FONDATION, registration number 140496, with its offices at Ruggell, Liechtenstein, represented by LOPAG, LOUIS OEHRI & PARTNER TRUST reg. and legally represented by Sorin Marin;

Whereas RMDf is the owner of 3,847 shares par value of USD 26.- in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Have agreed as follows:

1. RMDf transfers to TUDORI 21 shares, par value of USD 26.- in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.

2. The transfer is free of charges.

3. RMDF acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 21 shares to TUDORI.
 4. 21 shares will be transferred to TUDORI as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.
 5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on October 31, 2000.

For TUDORI FONDATION / For RMDF

S. Marin / C. R. Hart

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 39, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74349/000/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 400.088,-.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.231.

—
 EXTRAIT

Faisant suite à divers transferts, les 15.388 parts sociales représentant le capital social se répartissent comme suit:

1. ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP détenteur de	2.372 parts
2. DANAMA FOUNDATION détenteur de	6.423 parts
3. TUDORI FONDATION détenteur de	6.422 parts
4. Monsieur John Works détenteur de	171 parts

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2001

Pour extrait conforme

Signature

Share transfer agreement

The undersigned: ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP, having its registered office in c/o Mees Pierson (Cayman Limited) PO Box 2003, Grand Pavilion Commercial Centre, 802 West Bay Road, George Town, Grand Cayman, B.W.I.

And: Mauricio Martins Da Silva, residing in Mill Mall, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Whereas Mauricio Martins Da Silva is the owner of 171 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Whereas RMDF is the owner of 2,329 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Have agreed as follows:

1. Mauricio Martins Da Silva transfers to RMDF, 43 shares, par of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.
2. The transfer is free of charges.
3. Mr Mauricio Martins Da Silva acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 43 shares to RMDF.
4. 43 shares will be transferred to RMDF as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.
5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on July 20, 2001.

For Mauricio Martins da Silva / For RMDF

M. Martins da Silva / C. R. Hart

Share transfer agreement

The undersigned: DANAMA FOUNDATION, registration number 170288, with its offices at Ruggell, Liechtenstein, represented by LOPAG, LOUIS OEHRI & PARTNER TRUST reg. and legally represented by Dan Costache Patriciu;

And: Mauricio Martins Da Silva, residing in Mill Mall, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands is the owner of 171 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Whereas DANAMA FOUNDATION is the owner of 6,359 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Have agreed as follows:

1. Mauricio Martins Da Silva transfers to DANAMA FOUNDATION, 64 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.
2. The transfer is free of charges.
3. Mr Mauricio Martins Da Silva acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 64 shares to DANAMA FOUNDATION.
4. 64 shares will be transferred to DANAMA FOUNDATION as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.
5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on July 20, 2001.

For Mauricio Martins da Silva / For DANAMA FOUNDATION

M. Martins da Silva / D. Costache Patriciu

Share transfer agreement

The undersigned: TUDORI FONDATION, registration number 140496, with its offices at Ruggell, Liechtenstein, represented by LOPAG, LOUIS OEHRI & PARTNER TRUST reg. and legally represented by Sorin Marin;
And: Mauricio Martins Da Silva, residing in Mill Mall, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Whereas Martins Da Silva is the owner of 171 shares, par value of USD 26.- in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Whereas TUDORI FONDATION is the owner of 6,358 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Have agreed as follows:

1. Mauricio Martins da Silva transfers to TUDORI FONDATION, 64 shares, par value of USD 26.- in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.
2. The transfer is free of charges.
3. Mauricio Martins da Silva acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 64 shares to TUDORI FONDATION.
4. 64 shares will be transferred to TUDORI FONDATION as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.
5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on July 20, 2001.

For Mauricio Martins da Silva / For TUDORI FONDATION

M. Martins da Silva / S. Marin

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 39, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74350/000/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social : USD 400.088,-.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.231.

EXTRAIT

Faisant suite à divers transferts, les 15.388 parts sociales représentant le capital social se répartissent comme suit:

1. ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP détenteur de.....	2.415 parts
2. DANAMA FOUNDATION détenteur de	6.487 parts
3. TUDORI FONDATION détenteur de	6.486 parts

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Share transfer agreement

The undersigned: ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP, having its registered office in c/o Mees Pierson (Cayman Limited) PO Box 2003, Grand Pavilion Commercial Centre, 802 West Bay Road, George Town, Grand Cayman, B.W.I.

And: John Works, residing in P.O. Box 807, Locust Valley, N.Y. 11560.

Whereas John Works is the owner of 171 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Whereas RMDF is the owner of 2.372 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Have agreed as follows:

1. John Works transfers to RMDF, 43 shares, par of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.
2. The transfer is free of charges.
3. Mr John Works acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 43 shares to RMDF.
4. 43 shares will be transferred to RMDF as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.
5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on September 24, 2001.

For John Works / For RMDF

J. Works / C. R. Hart

Share transfer agreement

The undersigned: DANAMA FOUNDATION, registration number 170288, with its offices at Ruggell, Liechtenstein, represented by LOPAG, LOUIS OEHRI & PARTNER TRUST reg. and legally represented by Dan Costache Patriciu;
And: John Works, residing in P.O. Box 807, Locust Valley, N.Y. 11560.

Whereas John Works is the owner of 171 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Whereas DANAMA FOUNDATION is the owner of 6,423 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Have agreed as follows:

1. John Works transfers to DANAMA FOUNDATION, 64 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.
2. The transfer is free of charges.
3. Mr John Works acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 64 shares to DANAMA FOUNDATION.
4. 64 shares will be transferred to DANAMA FOUNDATION as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.
5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on September 24, 2001.

For John Works / For DANAMA FOUNDATION

J. Works / D. Costache Patriciu

Share transfer agreement

The undersigned: TUDORI FONDATION, registration number 140496, with its offices at Ruggell, Liechtenstein, represented by LOPAG, LOUIS OEHRI & PARTNER TRUST reg. and legally represented by Sorin Marin;
And: John Works, residing P.O. Box 807, Locust Valley, N.Y. 11560.

Whereas John Works is the owner of 171 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Whereas TUDORI FONDATION is the owner of 6,422 shares, par value of USD 26.- in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Have agreed as follows:

1. John Works transfers to TUDORI FONDATION, 64 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.
2. The transfer is free of charges.
3. Mr John Works acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 64 shares to TUDORI FONDATION.
4. 64 shares will be transferred to TUDORI FONDATION as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.
5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on September 24, 2001.

For John Works / For TUDORI FONDATION

J. Works / S. Marin

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 39, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(74351/000/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 400.088,-.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.231.

—
EXTRAIT

Faisant suite à divers transferts, les 15.388 parts sociales représentant le capital social se répartissent comme suit:

1. ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP détenteur de	2.329 parts
2. DANAMA FOUNDATION détenteur de	6.359 parts
3. TUDORI FONDATION détenteur de	6.358 parts
4. Monsieur John Works détenteur de	171 parts
5. Monsieur Mauricio Da Silva détenteur de	171 parts

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Share transfer agreement

The undersigned: ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP, having its registered office in c/o Mees Pierson (Cayman Limited) PO Box 2003, Grand Pavilion Commercial Centre, 802 West Bay Road, George Town, Grand Cayman, B.W.I.

And: TUDORI FONDATION, registration number 140496, with its offices at Ruggel, Liechtenstein, represented by LOPAG, LOUIS OEHRI & PARTNER TRUST reg. and legally represented by Sorin Marin.

Whereas RMDf is the owner of 3,762 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Have agreed as follows:

1. RMDf transfers to TUDORI 716 shares, par of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.
2. The transfer is free of charges.
3. RMDf acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 716 shares to TUDORI
4. 716 shares will be transferred to TUDORI as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.
5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on July 11, 2001.

For TUDORI FONDATION / For RMDf

S. Marin / C. R. Hart

Share transfer agreement

The undersigned: ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP, having its registered office in c/o Mees Pierson (Cayman Limited) PO Box 2003, Grand Pavilion Commercial Centre, 802 West Bay Road, George Town, Grand Cayman, B.W.I.;

And DANAMA FOUNDATION, registration number 170288, with its offices at Ruggel, Liechtenstein, represented by LOPAG, LOUIS OEHRI & PARTNER TRUST reg. and legally represented by Dan Costache Patriciu;

Whereas RMDf is the owner of 3,762 shares, par value of USD 26.-, in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS S.à r.l., a company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Have agreed as follows:

1. RMDf transfers to DANAMA FOUNDATION, 717 shares, par of USD 26.- in ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l.
2. The transfer is free of charges.

3. RMDF acknowledges and states that it has full power and authority to transfer the 717 shares to DANAMA.
 4. 717 shares will be transferred to DANAMA as soon as possible after execution of this agreement, in conformity with the provisions of the Luxembourg law governing transfer of shares.
 5. This agreement shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All disputes legal actions or proceedings with respect to this Agreement will be brought to the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

Made and signed in Luxembourg on July 11, 2001.

For DANAMA FOUNDATION / For RMDF

D. Costache Patriciu / C. R. Hart

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 39, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74352/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

RPA, REALIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 2-5, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 72.437.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 20 novembre 2001, vol. 177, fol. 5, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(74370/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

PRICE WATERHOUSE SERVICES, Société Civile.

Siège social: Luxembourg.

Les associés M. Martin Clayton, M. Philippe Duren, M. Pierre Krier, M. Jean-Robert Lentz, M. Robert Roksnoer et M. Ian Whitecourt, représentant l'intégralité du capital social de la société civile PRICE WATERHOUSE SERVICES, ont décidé:

- d'admettre comme associé, M. Roland Mertens, conseil fiscal, demeurant à Schifflange
- d'autoriser les cessions de parts suivantes:

M. Martin Clayton cède 107 parts à M. Philippe Duren
 M. Martin Clayton cède 107 parts à M. Pierre Krier
 M. Martin Clayton cède 107 parts à M. Jean-Robert Lentz
 M. Martin Clayton cède 107 parts à M. Ian Whitecourt
 M. Martin Clayton cède 286 parts à M. Roland Mertens
 M. Robert Roksnoer cède 714 parts à M. Roland Mertens.

Les anciens associés et le nouvel associé ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital en Euro et d'en fixer le montant à 125.000 EUR représenté par 5.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

A la suite de ces changements, l'article 6 des statuts prend la teneur suivante:

Art. 6. Le capital de la société est fixé à 125.000 EUR représenté par 5.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Les parts sociales sont réparties ainsi qu'il suit:

1. M. Philippe Duren	1.000 parts
2. M. Pierre Krier	1.000 parts
3. M. Jean-Robert Lentz	1.000 parts
4. M. Roland Mertens	1.000 parts
5. M. Ian Whitecourt	1.000 parts

Le bénéfice sera réparti entre les associés par décision à la majorité simple à prendre à la fin de chaque exercice.

Les associés sont tenus personnellement et solidairement des engagements de la société à l'égard des tiers.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour PRICE WATERHOUSE SERVICES, Société civile

I. Whitecourt.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 37, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74396/581/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

ARIANE SERVICES S.C., Société Civile.

Siège social: Luxembourg.

les associés M. René Beltjens, M. Serge Bertoldo, M. Thierry Blondeau, M. Jörg-Peter Bundrock, Mme Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini, M. Laurent de la Mettrie, M. Sami Douénias, M. Philippe Duren, M. Luc Henzig, M. Hanspeter Krämer, M. Pierre Krier, M. Jean-Robert Lentz, M. Gian Marco Magrini, M. Mervyn Martins, M. Roland Mertens, M. Olivier Mortelmans, M. Didier Mouget, M. John Parkhouse, M. Pascal Rakovsky, M. Dominique Robyns, M. Marc Saluzzi, M. Thomas Schiffer et M. Ian Whitecourt, représentant l'intégralité du capital social de la société civile ARIANE SERVICES S.C., ont décidé:

- d'admettre comme associés

Madame Valérie Piastrelli-Henquel, réviseur d'entreprises, demeurant à Manom (France)

Monsieur Philippe Sergiel, réviseur d'entreprises, demeurant à Hettange-Grande (France)

- d'autoriser les cessions de parts suivantes:

Madame Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini cède 20 parts à Madame Valérie Piastrelli-Henquel

Madame Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini cède 20 parts à Monsieur Philippe Sergiel.

Les anciens associés et les nouveaux associés ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital en Euro et d'en fixer le montant à 12.500,- EUR représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

A la suite de ces changements, l'article 6 des statuts prend la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital de la société est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Les parts sociales sont réparties comme suit:

- | | |
|---|----|
| 1.- Monsieur René Beltjens, conseil fiscal, demeurant au 3, Dorpstraat, B-3080 Vossem (Belgique), vingt parts sociales; | 20 |
| 2.- Monsieur Serge Bertoldo, consultant en gestion d'entreprises, demeurant au 20 Du Vivier, B-5070 Sart-Eustache (Belgique), vingt parts sociales; | 20 |
| 3.- Monsieur Thierry Blondeau, réviseur d'entreprises, demeurant au 47, chemin de la Rentertkapell, B-6700 Arlon-Waltzing (Belgique), vingt parts sociales; | 20 |
| 4.- Monsieur Jörg-Peter Bundrock, réviseur d'entreprises, demeurant au 76, Nordkanalallee, D- 41464 Neuss (Allemagne), vingt parts sociales; | 20 |
| 5.- Madame Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini, réviseur d'entreprises, demeurant au 5 impasse de la Censière, F-57100 Thionville (France), vingt parts sociales; | 20 |
| 6.- Monsieur Laurent de la Mettrie, conseil fiscal, demeurant au 4 rue des Etangs, L-7303 Steinsel, vingt parts sociales; | 20 |
| 7.- Monsieur Sami Douénias, conseil fiscal, demeurant au 37 avenue du Mistral, B-1200 Bruxelles (Belgique), vingt parts sociales; | 20 |
| 8.- Monsieur Philippe Duren, réviseur d'entreprises, demeurant au 10, rue des Prunelles, L-5371 Schuttrange, vingt parts sociales; | 20 |
| 9.- Monsieur Luc Henzig, réviseur d'entreprises, demeurant au 80, rue de Cessange, L-1320 Luxembourg, vingt parts sociales; | 20 |
| 10.- Monsieur Hanspeter Krämer, réviseur d'entreprises, demeurant au 193 Frankfurterstrasse, D-64521 Gross-Gerau (Allemagne), vingt parts sociales; | 20 |
| 11.- Monsieur Pierre Krier, réviseur d'entreprises, demeurant au 12, Haffstrooss, L-5752 Frisange, vingt parts sociales; | 20 |
| 12.- Monsieur Jean-Robert Lentz, réviseur d'entreprises, demeurant au 30, rue J.-B Fresez, L-1542 Luxembourg, vingt parts sociales; | 20 |
| 13.- Monsieur Gian Marco Magrini, consultant en gestion d'entreprises, demeurant au 8, rue Marie de Zorn, L-2764 Luxembourg, vingt parts sociales; | 20 |
| 14.- Monsieur Mervyn Martins, réviseur d'entreprises, demeurant au 38, rue du village, L-3311 Abweiler, vingt parts sociales; | 20 |
| 15.- Monsieur Roland Mertens, conseil fiscal, demeurant au 108, rue de Noertzange, L-3861 Schifflange, vingt parts sociales; | 20 |
| 16.- Monsieur Olivier Mortelmans, réviseur d'entreprises, demeurant au 5, rue de l'Ecole, L-8376 Kahler, vingt parts sociales; | 20 |
| 17.- Monsieur Didier Mouget, réviseur d'entreprises, demeurant au 13, chemin de Guirsch, B- 6700 Arlon-Bonnert (Belgique), vingt parts sociales, | 20 |
| 18.- Monsieur John Parkhouse, réviseur d'entreprises, demeurant au 40, Op der Sterz, L-5823 Fentange, vingt parts sociales; | 20 |
| 19.- Madame Valérie Piastrelli-Henquel, réviseur d'entreprises, demeurant au 21, rue Maurice Barre, F-57100 Manom (France), vingt parts sociales; | 20 |
| 20.- Monsieur Pascal Rakovsky, réviseur d'entreprises, demeurant au 10, rue du Commerce, L-8220 Mamer, vingt parts sociales; | 20 |
| 21.- Monsieur Dominique Robyns, réviseur d'entreprises, demeurant au 10, vallée de l'Eau, Suxy, B- 6812 Chiny (Belgique), vingt parts sociales; | 20 |

22.- Monsieur Marc Saluzzi, réviseur d'entreprises, demeurant au 2, rue des 30 jours, F-54600 Moutiers (France), vingt parts sociales;	20
23.- Monsieur Thomas Schiffler, réviseur d'entreprises, demeurant au 22 Egberstrasse, D-54295 Trier (Allemagne), vingt parts sociales;	20
24.- Monsieur Philippe Sergiel, réviseur d'entreprises, demeurant au 3, rue Paul Gauguin, L-57330 Hettange-Grande (France), vingt parts sociales;	20
25.- Monsieur Ian Whitecourt, réviseur d'entreprises, demeurant au 115, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, vingt parts sociales;	20
Total: cinq cents parts sociales;	500

La répartition du bénéfice se fera suivant les conventions particulières intervenues entre les associés.
Les associés sont tenus personnellement et solidairement des engagements de la société à l'égard des tiers.»

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour ARIANE SERVICES S.C.

D. Robyns

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 37, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74397/581/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

FAMPER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.531.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour FAMPER S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74400/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

FAMPER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.531.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour FAMPER S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74401/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

FAMPER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.531.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour FAMPER S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74402/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

FAMPER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.531.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour FAMPER S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74403/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

NEW SPORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 71.721.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour NEW SPORT INVESTMENT S.A., société anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74407/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

SHANKS LUX FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 83.750.

In the year two thousand and one, on the thirty-first of October at 9.15 a.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole partner of SHANKS LUX FINANCE, S.à.r.l., hereafter the «Company», a «Société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, registered with the Trade Register Luxembourg Section B number 83.750, incorporated by deed enacted on September 21, 2001, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations; whose articles have never been amended.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole Partner present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. Such attendance list and proxy, signed *ne varietur* by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to the present minutes to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all 500 (five hundred) shares of EUR 25 (twenty-five euro) each; representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole Partner has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Modification of the Company's purpose

2.- Subsequent amendment of article 3 of the articles of association.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole Partner decides what as follows:

First resolution

The sole member decides to modify the purpose of the Company.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the sole member decides to amend article 3 of the articles of association to read as follows:

Art. 3. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises; to acquire through participations, contributions, un-

derwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other group company or any company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

At the request of the parties, the present deed was drafted in English.

In case of divergences between the English and the French version, the English version will be prevailing.

Suit la traduction française:

L'an deux mille un, le trente et un octobre à 9 heures et quart du matin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la Société à responsabilité limitée SHANKS LUX FINANCE, S.à r.l., ci-après désignée la «Société», ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, Section B, numéro 83.750, constituée suivant acte reçu le 21 septembre 2001, pas encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les 500 (cinq cents) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euro), représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement de l'objet social de la société

2.- Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 3 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences ou autres droits ou participations jugés opportuns et, plus généralement, les gérer et les mettre en valeur, en disposer en tout ou en partie aux conditions que la Société jugera appropriées; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres et d'octroyer à toute société holding, filiale ou société affiliée, ou tout autre groupe de sociétés ou tout autre société, liés d'une manière ou d'une autre à la Société ou auxdites holdings, filiales ou sociétés affiliées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tout concours, prêt, avance ou garantie; d'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener toute opération se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 132S, fol. 37, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

J. Elvinger.

(74337/211/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

SHANKS LUX FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 83.750.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(74333/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

AMUCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.

R. C. Luxembourg B 49.159.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2000

L'Assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen, qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier Claren.

Le président constate que la présente Assemblée Générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuerger Journal. Il constate ensuite que l'Assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 53 actions constituant l'intégralité du capital social 35 actions sont représentées et que l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'Assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 1999 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
- 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 18.040.351,- LUF sont approuvés.

L'Assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 975.390,- LUF, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 6.058.544,- LUF de la manière suivante:

- allocation à la réserve légale	50.000,- LUF
- report à nouveau du solde de	6.983.934,- LUF

- 3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.

4) La démission de Monsieur Philippe Gonne est acceptée. L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Pierre Dochen en tant qu'administrateur.

5) Sont réélus administrateurs:

- Monsieur Luc Demaré
- Monsieur Pierre Dochen
- BURBON VENTURE CORPORATION.

Est réélue commissaire aux comptes: BANQUE DELEN LUXEMBOURG.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de la prochaine AGO.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 10.30 heures.

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

P. Dochen / O. Claren / A. Willem

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74448/660/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

RESORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.377.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour RESORT INVESTMENT S.A., société anonyme holding
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74408/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

RESORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.377.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour RESORT INVESTMENT S.A., société anonyme holding
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74409/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

VALMO INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 79.725.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour VALMO INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., société anonyme
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74414/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

MERCATOR EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 80.408.

Lors de la réunion du conseil d'administration tenue par voie circulaire, Monsieur Bill Andreasson, administrateur de sociétés, demeurant à Djursholm, a été nommé par voie de cooptation, avec effet au 18 octobre 2001, aux fonctions d'administrateur «A» en remplacement de Monsieur Göran Ennerfelt, administrateur «A» démissionnaire.

Lors de cette même réunion, il a été également décidé de transférer, avec effet au 18 octobre 2001, le siège social du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, au 123, avenue du X Septembre, L- 2551 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 novembre 2001.

Pour MERCATOR EQUITY S.A.
BGL-MeesPierson TRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2001, vol. 560, fol. 33, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74432/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

VEHUHIAH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 51.455.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour VEHUHIAH S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74415/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

CEL, COMPTOIR ELECTROTECHNIQUE LUXEMBOURGEOIS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,-.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 56-62, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 3.727.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 et l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels 2000, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 38, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

F. Favart

Directeur Administratif et Financier

(74418/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

MERCATOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.915.

Lors de la réunion du conseil d'administration tenue par voie circulaire, Monsieur Bill Andreasson, administrateur de sociétés, demeurant à Djursholm, a été nommé par voie de cooptation, avec effet au 18 octobre 2001, aux fonctions d'administrateur «A» en remplacement de Monsieur Göran Ennerfelt, administrateur «A» démissionnaire.

Luxembourg, le 16 novembre 2001.

Pour MERCATOR FINANCE S.A.

BGL-MeesPierson TRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2001, vol. 560, fol. 33, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74431/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

IFI RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 42.750.

Extrait des résolutions du 18^{ème} Conseil d'Administration tenu par vote circulaire

«2. Le Conseil prend note de la démission de Monsieur Frederick Gabriel, avec effet au 6 août 2001, de son poste d'Administrateur de la Société.

3. Le Conseil décide de coopter Monsieur Fabrice Frère en tant qu'Administrateur, en remplacement de Monsieur Frederick Gabriel, avec effet au 6 août 2001.

Cette cooptation sera soumise pour ratification à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.»

Pour la Société

R. Frère

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 41, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74438/730/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

VIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 100A, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.895.

—
Cession de parts sociales

Entre les soussignés:

1) La société de droit de la République des Iles Marshall LIBRA ENTERPRISES, avec siège social à Majuro, Suite 208 Po Box 1405 Majuro à 96960 Marshall Islands, représentée par Maître Lex Thielen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, 10, rue Willy Goergen

ci-après appelé le «cédant»

2) La société de la République des Iles Niue TYROS S.A., ayant son siège social n°2 Commercial Centre Square, Po Box 71, Alofi, Niue, ci-après représentée par Maître Habiba Boughaba, avocat,

ci-après dénommé «le cessionnaire»,

Il a été convenu ce qui suit:

1) Le cédant cède par la présente au cessionnaire qui accepte 100 parts sociales de la S.à r.l. VIT S.A., au capital de 500.000 LUF, établie et ayant son siège social 100a, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg, sous le n° B 60895.

2) Le prix de cession a été fixé 10.000,- LUF.

Ce prix a été réglé immédiatement par le cessionnaire à la signature de la présente convention.

3) Tout frais quelconque découlant de la présente cession y compris tous frais d'enregistrement éventuels ou de signification sont à la charge du cessionnaire.

Signature / Signature

Le cédant / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2001, vol. 559, fol. 61, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74420/318/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

INDIAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 31.162.

—
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2001

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 142.000 actions constituant l'intégralité du capital social 4 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration
2. Rapport du commissaire aux comptes.
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation du résultat.
4. Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Renouvellement du mandat des Administrateurs et du commissaire aux comptes.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.

2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 265.350.671,- LUF sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 9.891.796,- BEF, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 104.241.242,- BEF de la manière suivante:

- 500.000,- BEF à la réserve légale,
- report à nouveau du solde de 9.391.796,- BEF.

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de renouveler leur mandat pour une durée de un an, ceux-ci venant à échéance lors de la prochaine AGO.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 10.30 heures.

Le président / Le scrutateur / La Secrétaire

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74450/660/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

TOP FINANZBETEILIGUNGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 61721.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

L'an deux mille un, le 24 octobre,
A Luxembourg,

S'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme TOP FINANZBETEILIGUNGS S.A. ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, inscrite au registre de commerce section B 61.721.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Lex Thielen.

Sont présents:

- Monsieur Lex Thielen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Philippe Stroesser, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Fabien Verreaux, avocat, demeurant à Luxembourg

Monsieur le Président expose et le conseil constate:

Que tous les membres du conseil d'administration étant présents et se reconnaissant valablement convoqués, il est par conséquent régulièrement constitué pour délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Le conseil d'administration aborde l'ordre du jour: transfert du siège social de la société du numéro 32, rue du Curé à L-1368 Luxembourg au 10, rue Willy Goergen à L-1636 Luxembourg.

Le conseil d'administration prend, à l'unanimité, des membres présents la résolution suivante:

Résolution

Le siège social de la société est transféré à compter de ce jour, 24 octobre 2001, du 32, rue du Curé à L-1368 Luxembourg au 10, rue Willy Goergen à L-1636 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

L. Thielen / P. Stroesser / F. Verreaux

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2001, vol. 559, fol. 61, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74421/318/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

BIL RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 46.937.

Extrait du procès-verbal du 22^{ème} Conseil d'Administration du 18 octobre 2001

2. Le conseil accepte la démission de Monsieur Roland Frère de son poste d'administrateur, avec effet au 17 octobre 2001.

Le conseil accepte la démission de Monsieur François Moes de son poste d'administrateur et de président du conseil d'administration, avec effet au 17 octobre 2001.

Le conseil remercie vivement Monsieur Roland Frère et Monsieur François Moes pour l'intérêt qu'ils ont porté au développement des activités de BIL RE.

3. Le conseil décide de coopter Monsieur Frank N. Wagener en tant qu'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur François Moes, avec effet au 17 octobre 2001. Le mandat de Monsieur Frank N. Wagener viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de mars 2004.

Le conseil nomme Monsieur Frank N. Wagener en tant que président du conseil d'administration de BIL RE, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mars 2002.

Le conseil décide de postposer la cooptation d'un nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Roland Frère et de laisser ainsi la place d'administrateur vacante jusqu'au prochain conseil d'administration.

4. Le conseil décide de nommer, avec effet au 6 septembre 2001, Monsieur Marco Aardoom, qui accepte, en remplacement de Monsieur Frederick Gabriel, en tant que dirigeant agréé (directeur-délégué) de la société, en conformité avec les dispositions de l'article 94 (3.) de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et des réassurances telle que modifiée.

Les fonctions de directeur-délégué de Monsieur Marco Aardoom cesseront de sortir leurs effets à la date du 31 décembre 2001.

Pour la société

M. Aardoom

Directeur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 41, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74436/730/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

UNIVERSAL SOVEREIGN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.621.

Extrait du Procès-verbal

L'assemblée générale de la société anonyme UNIVERSAL SOVEREIGN INVESTMENTS S.A. réunie au siège social le 15 novembre 2001 a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euro du capital des sociétés commerciales, l'assemblée décide de convertir le capital souscrit de la société actuellement de cinq millions de francs luxembourgeois (LUF 5.000.000,-) représenté par cinq mille (5.000) actions, de sorte qu'il s'élève à cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros soixante-seize cents avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5, 1^{er} paragraphe, des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** The corporate capital is set a one hundred and twenty-three thousand nine hundred and forty-six euros seventy-six cents (EUR 123.946,76) represented by five thousand (5.000) shares without nominal value.»

Troisième résolution

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg au 12-16 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 30 septembre 2001.

Pour le Conseil d'Administration

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2001, vol. 560, fol. 32, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74430/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

B.C. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.560.

Minutes of the annual general shareholders meeting held on June 30, 1999

On Wednesday, June 30, 1999 at 16.00 hours, the shareholders of B.C. HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Elizabeth Fritz, accountant, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Emer Falvey, lawyer, residing in Luxembourg, as secretary. The Meeting elected Jeannette Vaude-Perrin, lawyer, residing in Luxembourg, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- a) that convening letters had been mailed to registered shareholders
- b) that the attendance-list, signed by the shareholders present, the proxy holders and the officials of the meeting, showed that of 4,000 shares issued, 4,000 shares are represented with a voting right of 4,000 votes.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda;

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended December 31, 1998;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed the Report of the Statutory Auditor, the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended December 31, 1998 and, approved these documents in the form submitted to it.

Second resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended December 31, 1998.

Third resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

- W. Joseph Houlihan

- Christopher W. House III

- Jeremy J. Plummer

The meeting also renews the appointment of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for a period of one year.

Their terms of appointment will lapse at the next Annual General Meeting convened to approve the accounts of the financial year which will end on December 31, 1999.

Fourth resolution

The meeting resolved not to pay any fees to the directors in respect of the current financial year.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the meeting.

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Attendance list of the Annual General Meeting of 30 June 1999

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74474/250/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

B.C. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.560.

Extraordinary general meeting of shareholders

On the fourteenth day of October, one thousand nine hundred and ninety-nine.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of B.C. HOLDINGS S.A., a société anonyme with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg, dated the 22 May, 1998.

The meeting was opened at 8.30 hours with Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, in the Chair, who appointed as secretary Francis Kass, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared:

1. That the agenda of the Meeting is the following:

(i) Appointment of Thomas G. Wattles and Tom Allin as an additional Directors of the Company;

2. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

3. That the whole corporate capital being present or represented at this meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

4. That this meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolution:

First resolution

The meeting resolves to appoint Thomas G. Wattles and Tom Allin as additional Directors of the Company.

The meeting further acknowledges that following such appointment, the Board of Directors of the Company is henceforth composed as follows:

- Tom Allin

- Thomas G. Wattles

- Jeremy J. Plummer

There being no further items on the agenda, the meeting ended and the minutes were signed by the board of the meeting.

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Attendance list of the Extraordinary General Meeting of 14 October 1999

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature
Signature / Signature / Signature <i>The Chairman / The Scrutineer / The Secretary</i>		

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74475/250/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

B.C. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.560.

Extraordinary General Meeting of shareholders

On the twenty-eighth day of June, two thousand.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of B.C. HOLDINGS S.A., a société anonyme with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg, dated the 22 May 1998. The Articles of Incorporation have been amended by notarial deeds dated 1 March 1999 and 29 June 1999.

The meeting was opened at 1.45 p.m. with Laura Hamilton, employee, residing in London, in the Chair, who appointed as secretary Jeannette Vaude-Perrin, Maître en droit, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared:

1. That the agenda of the Meeting is the following:

(i) Decision in accordance with Article 100 of the law of the 10 August, 1915 on commercial companies, as amended, as to whether the Company should be liquidated;

(ii) Miscellaneous

2. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

3. That the whole corporate capital being present or represented at this meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

4. That this meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolution:

First resolution

The meeting has been informed, in accordance with Article 100 of the law of the 10 August, 1915 on commercial companies, as amended, that the Company has made a loss of greater than three quarters of the share capital of the Company, and notwithstanding this position, the meeting resolves that the Company should continue to operate and should not be liquidated.

There being no further items on the agenda, the meeting ended and the minutes were signed by the board of the meeting.

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Attendance list of the Extraordinary General Meeting of June 28, 2000

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature
Signature / Signature / Signature <i>The Chairman / The Scrutineer / The Secretary</i>		

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74476/250/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

B.C. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.560.

Extraordinary General Meeting of shareholders

On the thirtieth day of June, one thousand nine hundred and ninety-nine.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of B.C. HOLDINGS S.A., a société anonyme with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg, dated the 22 May, 1998. The Articles of Incorporation have been amended by notarial deed dated 1 March, 1999.

The meeting was opened at 16.15 hours with Elizabeth Fritz, accountant, residing in Luxembourg, in the Chair, who appointed as secretary Emer Falvey, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Jeannette Vaude-Perrin, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared:

1. That the agenda of the Meeting is the following:

(i) Decision in accordance with Article 100 of the law of the 10 August, 1915 on commercial companies, as amended, as to whether the Company should be liquidated;

2. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

3. That the whole corporate capital being present or represented at this meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

4. That this meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, tools unanimously the following resolution:

First resolution

The meeting has been informed, in accordance with Article 100 of the law of the 10 August, 1915 on commercial companies, as amended, that the share capital of the Company has fallen below one quarter of minimum capital required by law, and notwithstanding this position, the meeting resolves that the Company should continue to operate and should not be liquidated.

There being no further items on the agenda, the meeting ended and the minutes were signed by the board of the meeting.

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Attendance list of the Annual General Meeting of 30 June 1999

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74477/250/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

B.C. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.560.

Minutes of the Annual General shareholders meeting held on June 28, 2000

On Wednesday, June 28, 2000 at 1.30 p.m., the shareholders of B.C. HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Laura Hamilton, employee, residing in London, was elected Chairman of the Meeting and nominated Jeannette Vaude-Perrin, Maître en droit, residing in Luxembourg, as secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

a) that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

b) that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

c) that the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda;

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended December 31, 1999;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed and approved the Report of the Statutory Auditor.

Second resolution

The Meeting reviewed and approved the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended December 31, 1999 and, approved these documents in the form submitted to it.

Third resolution

The Meeting decided to bring forward the results for the year ended December 31, 1999.

Fourth resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended December 31, 1999.

Fifth resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

Board of Directors:

- Thomas B. Allin
- Thomas G. Wattles
- Jeremy J. Plummer
- A. Richard Moore

The meeting renews the appointment of PricewaterhouseCoopers as Statutory Auditor.

Their terms of appointment will lapse at the next Annual General Meeting convened to approve the accounts of the financial year which will end on December 31, 2000.

Sixth resolution

The meeting resolved that no fees will be paid to non-executive directors.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the meeting.

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Attendance list of the Annual General Meeting of June 28, 2000

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74480/250/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

CARDWISE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 15.333.

DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation CARDWISE S.A. qui a eu lieu en date du 5 novembre 2001 a donné décharge au liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pendant cinq ans.

Les créances non réclamées par des créanciers ou actionnaires de la société seront gardées pendant le délai légal à Luxembourg, auprès de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour CARDWISE S.A., en liquidation

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2001, vol. 560, fol. 33, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74433/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

BILLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille un, le 24 octobre.

A Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme BILLY S.A. ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Frédérique Baretti.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Habiba Boughaba.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement, tel qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

B- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et décide avant toute autre décision de

Résolution unique

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'autoriser le conseil d'administration à déléguer les pouvoirs de gestion journalière de la société à Maître Lex Thielen, avocat à la Cour, demeurant à L-1636 Luxembourg au 10, rue Willy Goergen, et de nommer cette même personne aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière de la société, avec effet à compter de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

L. Thielen / F. Baretti / H. Boughaba.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74422/318/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

BILLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

L'an deux mille un, le 24 octobre.

S'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme BILLY S.A. établie et ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Lex Thielen.

Sont présents:

- M. Lex Thielen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg

- M. Philippe Stroesser, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg

- M. Habiba Boughaba, avocat, demeurant à Luxembourg

Monsieur le Président expose et le conseil constate:

Que le présent conseil d'administration, ayant été valablement convoqué, réunit la majorité des membres du conseil et est par conséquent régulièrement constitué pour délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Le conseil d'administration aborde l'ordre du jour qui est le suivant: nomination d'un administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager celle-ci par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière de celle-ci.

Le conseil d'administration prend à l'unanimité des membres présents la résolution suivante:

Résolution unique

Monsieur Lex Thielen est nommé administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière avec effet à compter de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

L. Thielen / P. Stroesser / H. Boughaba

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74423/318/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

RIBBIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille un, le 24 octobre.

A Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme RIBBIT S.A. ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Frédérique Baretti.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Habiba Boughaba.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement, tel qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

B- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et décide avant toute autre décision de:

Résolution unique

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'autoriser le conseil d'administration à déléguer les pouvoirs de gestion journalière de la société à Maître Lex Thielen, avocat à la Cour, demeurant à L-1636 Luxembourg au 10, rue Willy Goergen, et de nommer cette même personne aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière de la société, avec effet à compter de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

L. Thielen / F. Baretti / H. Boughaba.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74424/318/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

RIBBIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

L'an deux mille un, le 24 octobre.

S'est réuni le conseil d'administration de la société RIBBIT S.A. établie et ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lex Thielen.

Sont présents:

- M. Lex Thielen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg
- M. Philippe Stroesser, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg
- M. Habiba Boughaba, avocat, demeurant à Luxembourg

Monsieur le Président expose et le conseil constate:

Que le présent conseil d'administration, ayant été valablement convoqué, réunit la majorité des membres du conseil et est par conséquent régulièrement constitué pour délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Le conseil d'administration aborde l'ordre du jour qui est le suivant: nomination d'un administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager celle-ci par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière de celle-ci.

Le conseil d'administration prend à l'unanimité des membres présents la résolution suivante:

Résolution unique

Monsieur Lex Thielen est nommé administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière avec effet à compter de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

L. Thielen / P. Stroesser / H. Boughaba.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74425/318/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

TI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille un, le 24 octobre.

A Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme TI S.A. ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Frédérique Baretti.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Habiba Boughaba.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement, tel qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

B.- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et décide avant toute autre décision de:

Résolution unique

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'autoriser le conseil d'administration à déléguer les pouvoirs de gestion journalière de la société à Maître Lex Thielen, avocat à la Cour, demeurant à L-1636 Luxembourg au 10, rue Willy Goergen, et de nommer cette même personne aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière de la société, avec effet à compter de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

L. Thielen / F. Baretti / H. Boughaba.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74426/318/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

TI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

L'an deux mille un, le 24 octobre.

S'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme TI S.A. établie et ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lex Thielen.

Sont présents:

- M. Lex Thielen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg
- M. Philippe Stroesser, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg
- M. Habiba Boughaba, avocate, demeurant à Luxembourg

Monsieur le Président expose et le conseil constate:

Que le présent conseil d'administration, ayant été valablement convoqué, réunit la majorité des membres du conseil et est par conséquent régulièrement constitué pour délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Le conseil d'administration aborde l'ordre du jour qui est le suivant: nomination d'un administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager celle-ci par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière de celle-ci.

Le conseil d'administration prend à l'unanimité des membres présents la résolution suivante:

Résolution unique

Monsieur Lex Thielen est nommé administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière avec effet à compter de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

L. Thielen / P. Stroesser / H. Boughaba.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74427/318/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

DIONE REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.032.

Extrait des résolutions circulaires du 24^{ème} Conseil d'Administration du 6 septembre 2001

«2. The Board decides to appoint Mr Takefumi Uchida as chairman of the Board until the annual general meeting of 2002.

3. The Board decides to appoint Mr Marco Aardoom in replacement of Mr Frederick Gabriel as legal representative of the Company (general manager in accordance with article 94 (3.) of the law of 6th December 1991 on insurance and Reinsurance Companies, as amended). Mr Marco Aardoom accepted this appointment.

4. Therefore the function of Mr Frederick Gabriel as legal representative has come to an end as well as the signing powers conferred to him on 30th April 1997.»

Traduction libre de ce qui précède:

2. Le conseil décide de nommer Monsieur Takfumi Uchida en tant que Président du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2002.

3. Le conseil décide de nommer M. Marco Aardoom en remplacement de Monsieur Frederick Gabriel, en tant que Dirigeant agréé (directeur-délégué) de la société, en conformité avec les dispositions de l'article 94 (3.) de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et des réassurances telle que modifiée.

4. Cela étant, il est mis fin à la fonction de directeur-délégué et aux pouvoirs de la gestion journalière y relatifs qui avaient été conférés à Monsieur Frederick Gabriel par décision du conseil d'administration en date du 30 avril 1997.

Pour la société

M. Aardoom

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 41, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74435/730/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

GENERAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 27.046.

*Extrait des résolutions du 34^{ème} Conseil d'Administration
qui ont été prises par voie circulaire en date du 10 octobre 2001*

Conformément à l'article 8 des statuts, le conseil adopte, par écrit et par vote unanime, les décisions suivantes:

1. Le conseil décide de nommer, avec effet au 26 septembre 2001, Monsieur Claude Dierkens, qui accepte, en remplacement de Monsieur Frederick Gabriel, en tant que dirigeant agréé (directeur-délégué) de la société, en conformité avec les dispositions de l'article 94 (3.) de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et des réassurances telle que modifiée.

Ainsi, il est mis fin à la fonction de directeur-délégué et aux pouvoirs de la gestion journalière y relatifs qui avaient été conférés à Monsieur Frederick Gabriel par décision du conseil d'administration en date du 19 mai 1999.

2. Le conseil accepte la démission de Monsieur Roland Berscheid de son poste d'administrateur, avec effet au 19 octobre 2001.

Le conseil remercie Monsieur Roland Berscheid pour l'intérêt qu'il a porté au développement de la société.

3. Le conseil décide de coopter Monsieur Yves Cacclin en tant qu'administrateur, en remplacement de Monsieur Roland Berscheid, avec effet au 19 octobre 2001.

Cette cooptation sera soumise à ratification à la plus prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour la société

C. Dierkens

Directeur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 41, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74437/730/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

INDURISK RÜCKVERSICHERUNG A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 45.903.

—
*Extrait du procès-verbal du 26^{ème} Conseil d'Administration
tenu par vote circulaire en date du 26 septembre 2001*

«1. Der Verwaltungsrat akzeptiert den Rücktritt des Verwaltungsratsmitgliedes Frederick Gabriel mit Wirkung zum 6. August 2001 und erteilt Entlastung.

2. Der Verwaltungsrat schlägt der Ordentlichen Gesellschafterversammlung vor, Herrn Claude Dierkens mit Wirkung zum 6. August 2001 als Verwaltungsratsmitglied zu ernennen.

3. Der Verwaltungsrat beschließt, in Einklang mit Artikel 94 (3) des Gesetzes vom 6. Dezember 1991 bezüglich des Versicherungs- und Rückversicherungsbereichs (in der letztgültigen Fassung), Herrn Claude Dierkens, welcher sein Einverständnis erklärt, mit Wirkung zum 26. September 2001 als Nachfolger von Herrn Frederick Gabriel zum neuen Geschäftsführer der Gesellschaft zu ernennen.

4. Herr Dierkens erhält damit die Unterschriftsbefugnisse, die Herr Gabriel bis zu diesem Zeitpunkt innehatte, d.h., bei Verfügungen über Beträge von bis zu EUR 2.500 oder dem Gegenwert in einer anderen Währung, genügt die alleinige Unterschrift von Herrn Hiltgen oder von Herrn Dierkens.

Die Befugnisse von Herrn Frederick Gabriel als Mitglied und Geschäftsführer, die diesem durch Beschluss des Verwaltungsrates vom 1. Juli 1999 erteilt wurden, erlöschen hiermit.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 41, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74439/730/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

TER-ELLEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.137.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour TER-ELLEN S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74410/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

TER-ELLEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.137.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour TER-ELLEN S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74411/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

TER-ELLEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.137.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour TER-ELLEN S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74412/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

TER-ELLEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 16.137.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour TER-ELLEN S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(74413/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

HQ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille un, le 24 octobre.

A Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme HQ S.A. ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Frédérique Baretta.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Habiba Boughaba.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement, tel qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

B.- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et décide avant toute autre décision de:

Résolution unique

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'autoriser le conseil d'administration à déléguer les pouvoirs de gestion journalière de la société à Maître Lex Thielen, avocat à la Cour, demeurant à L-1636 Luxembourg au 10, rue Willy Goergen, et de nommer cette même personne aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière de la société, avec effet à compter de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

L. Thielen / F. Baretta / H. Boughaba.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74428/318/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

HQ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

L'an deux mille un, le 24 octobre,

S'est réuni le conseil d'administration de la société HQ S.A., établie et ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lex Thielen.

Sont présents:

- M. Lex Thielen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg

- M. Philippe Stroesser, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg

- M. Habiba Boughaba, avocate, demeurant à Luxembourg

Monsieur le Président expose et le conseil constate:

Que le présent conseil d'administration, ayant été valablement convoqué, réunit la majorité des membres du conseil et est par conséquent régulièrement constitué pour délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Le conseil d'administration aborde l'ordre du jour: nomination d'un administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager celle-ci par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière de celle-ci.

Le conseil d'administration prend à l'unanimité des membres présents la résolution suivante:

Résolution unique

Monsieur Lex Thielen est nommé administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle dans les limites de la gestion journalière avec effet à compter de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

L. Thielen / P. Stroesser / H. Boughaba.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74429/318/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

SIST FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 39.068.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion

du Conseil d'Administration tenue en date du 6 novembre 2001

Vu les stipulations de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euros et vu l'autorisation de l'assemblée générale en date du 22 février 2001, et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide:

1. de convertir en euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en ITL.
2. d'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, l'article 5, alinéa 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-onze mille quatre-vingt-neuf, virgule zéro cinq euros (191.089,05 EUR), représenté par cent (100) actions sans valeur nominale.»

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2001, vol. 560, fol. 32, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74442/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

VANSAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 73.109.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Constant Vandersanden, administrateur de sociétés, demeurant au 293/a Riemsterweg à B-3740 Bilzen, de Monsieur Lucas Vandersanden, administrateur de sociétés, demeurant 91, Haachtsebaan à B-3149 Keerbergen, de Monsieur Camille Vanpee, administrateur de sociétés, demeurant 11, Dr Lenstraat à B-3650 Dilzen-Stokkem, de Monsieur Jean-Pierre Wuytack, administrateur de sociétés, demeurant 16, St. Aldegondestraat à B-3740 Bilzen, de Monsieur Guy Wauters, administrateur de sociétés, demeurant 273 Riemsterweg à B-3740 Bilzen et de Monsieur Eddy Vreys, administrateur de sociétés, demeurant 6, Poreistraat à B-3600 Genk, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Frans Elpers, ELPERS & C^o REVISEURS D'ENTREPRISES, 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 21 juin 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2001, vol. 560, fol. 32, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74441/595/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

VANSAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 73.109.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2001, vol. 560, fol. 32, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(74443/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

VESUVIUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon Centre Descartes.

R. C. Luxembourg B 44.512.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 septembre 2001

L'assemblée est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Mme Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur M. Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 121 actions constituant l'intégralité du capital social 5 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des Administrateurs et du Commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 juin 2001 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.

2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 1.578.848,13 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 406.600,45 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 847.460,37 EUR de la manière suivante:

- Report à nouveau du solde de 1.254.060,82 EUR

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire.

4) L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Dominique Ransquin en remplacement de Monsieur Luc Demaré en tant qu'administrateur.

5) Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

Monsieur Dominique Ransquin

Monsieur Pierre Dochen

FIDELIN S.A.

Est réélue commissaire pour la même période:

BANQUE DELEN LUXEMBOURG

Les mandats des Administrateurs et celui du Commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée annuelle de 2002.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 17.30 heures.

Le président / La Secrétaire / Le scrutateur

P. Dochen / A. Willem / D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74451/660/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

**CENCAN S.A., Société Anonyme,
(anc. CENHOLD LIMITED).**

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 23.451.

Extrait du procès-verbal de la Réunion du Conseil d'Administration du 17 juillet 2000

«Il en résulte que la démission de Monsieur D.E. Salmon a été accepté avec regret et que Monsieur G.P.L. Kell a été nommé administrateur de la société avec effet à ce jour.

Signature
Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74445/028/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

CENTRAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 48.123.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2001.

CENTRAL SERVICES S.A.

Signature

(74446/028/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

CONSOLIDATED RESERVES LIMITED

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 9.839.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2001.

CONSOLIDATED RESERVES LIMITED

Signature

(74447/028/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

DARTIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 58.383.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 novembre 2001

L'assemblée est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 100 actions constituant l'intégralité du capital social 5 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 septembre 2001 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.

2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 1.404.072,78 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde déficitaire de l'exercice s'élevant à 701.174,39 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire de l'exercice antérieur s'élevant à 820.406,87 EUR de la manière suivante:

- Report à nouveau du solde de 119.232,49 EUR

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.

4) Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Dominique Ransquin
- Monsieur Pierre Dochen
- FIDELIN S.A.

Est élue commissaire aux comptes: BANQUE DELEN LUXEMBOURG.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.30 heures.

Le président / Le scrutateur / La Secrétaire

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74452/660/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

FINANCIERE PETRUSSE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.

R. C. Luxembourg B 44.786.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mars 2001

L'assemblée est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 450 actions constituant l'intégralité du capital social 50 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
- 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 3.338.943,98 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 381.999,81 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 1.743.311,30 EUR de la manière suivante:

- 14.524,89 EUR à la réserve légale,
- report à nouveau du solde de 2.110.786,22 EUR

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.

4) L'Assemblée nomme les personnes suivantes administrateurs pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

Monsieur Pierre Dochen
Monsieur Dominique Ransquin
FIDELIN S.A.

L'Assemblée nomme la BANQUE DELEN LUXEMBOURG, Commissaire aux Comptes pour une période de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.00 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74453/660/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

FINANCIERE JOSEPH II S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.

R. C. Luxembourg B 44.785.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 2001

L'assemblée est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 450 actions constituant l'intégralité du

capital social 50 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
- 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 3.341.428,49 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 382.069,56 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 1.731.249,17 EUR de la manière suivante:
 - 47,91 EUR à la réserve légale,
 - report à nouveau du solde de 2.113.270,82 EUR
- 3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.
- 4) L'Assemblée nomme les personnes suivantes administrateurs pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

Monsieur Pierre Dochen
Monsieur Dominique Ransquin
FIDELIN S.A.

L'Assemblée nomme la BANQUE DELEN LUXEMBOURG, Commissaire aux Comptes pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.00 heures.

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74454/660/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

LA ROSE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 44.802.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mars 2001

L'assemblée est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 450 actions constituant l'intégralité du capital social 50 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
- 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 3.333.127,71 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 383.538,35 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 1.735.609,44 EUR de la manière suivante:
 - 14.177,84 EUR à la réserve légale,
 - report à nouveau du solde de 2.104.969,95 EUR
- 3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.
- 4) L'Assemblée nomme les personnes suivantes administrateurs pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

Monsieur Pierre Dochen
Monsieur Dominique Ransquin
FIDELIN S.A.

Est réélue commissaire aux comptes BANQUE DELEN LUXEMBOURG pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine AGO

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 14.30 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74455/660/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

PERGAME S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 47.662.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2000

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Luc Demaré qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Dochen.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuenger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 100 actions constituant l'intégralité du capital social 100 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 1999 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
- 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 86.819.969,- LUF sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3.203.521,- LUF, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 9.214.396,- LUF de la manière suivante:

- allocation à la réserve légale 200.000,- LUF
- * report à nouveau du solde de 12.217.917,- LUF

- 3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.
- 4) La démission de Philippe Gonne est acceptée. L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Pierre Dochen en tant qu'administrateur.

- 5) Sont réélus administrateurs:

Monsieur Luc Demaré

Monsieur Pierre Dochen

BURBON VENTURE CORPORATION

Est réélue commissaire aux comptes: BANQUE DELEN LUXEMBOURG.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de la prochaine AGO.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 10.30 heures.

L. Demaré / P. Dochen / A. Willem

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74456/660/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

COVESCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 43.929.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 octobre 2001

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuenger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 100 actions constituant l'intégralité du capital social 5 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Nomination des Administrateurs et du Commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 juin 2001 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
- 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 335.507,31 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de reporter le solde déficitaire de l'exercice s'élevant à 4.612,07 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 83.637,56 EUR, ce qui porte le montant des résultats reportés à 79.025,49 EUR.
- 3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire.
- 4) L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Dominique Ransquin en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Luc Demaré.
- 5) Sont élus d'administrateurs:
Monsieur Dominique Ransquin
Monsieur Pierre Dochen
FEDELIN S.A.
Est réélue commissaire pour la même période:
BANQUE DELEN LUXEMBOURG
Les mandats des Administrateurs et celui du Commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée annuelle de 2002.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 15.30 heures.
P. Dochen / A. Willem / D. Ransquin
Le président / La secrétaire / Le scrutateur
Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74457/660/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

FINANCIERE SAN FRANCISCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.

R. C. Luxembourg B 32.287.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 décembre 2000

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 100 actions constituant l'intégralité du capital social 1 action est représentée et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 septembre 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
- 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 1.509.406,39 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de reporter le solde déficitaire de l'exercice s'élevant à 58.439,71 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 916.392,07 EUR.
- 3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.
- 1) Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:
 - Monsieur Dominique Ransquin
 - Monsieur Pierre Dochen
 - BURBON VENTURE CORPORATION
 Est élue commissaire aux comptes: BANQUE DELEN LUXEMBOURG.
Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.30 heures.
P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem
Le président / Le scrutateur / La secrétaire
Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74459/660/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

EUROTIME S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 56.177.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 septembre 2001

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 1.000 actions constituant l'intégralité du capital social 990 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Résolution à prendre conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
3. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
5. Réélection des Administrateurs et du Commissaire
6. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 juin 2001 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) L'assemblée décide de poursuivre les activités de la société.
- 2) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
- 3) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 239.596,07 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de reporter à nouveau le solde déficitaire de l'exercice s'élevant à 19.733,49 EUR, auquel s'ajoute le report déficitaire des exercices antérieurs s'élevant à 385.515,83 EUR pour atteindre une perte reportée de 405.249,35 EUR.

- 4) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire.
- 5) L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Dominique Ransquin en tant qu'administrateur.
- 6) Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

Monsieur Dominique Ransquin

Monsieur Pierre Dochen

FIDELIN S.A.

Est réélue commissaire pour la même période:

BANQUE DELEN LUXEMBOURG

Les mandats des Administrateurs et celui du Commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée annuelle de 2002.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 15.30 heures.

P. Dochen / A. Willem / D. Ransquin

Le président / La secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74460/660/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

EUROTIME S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 56.177.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 septembre 2000

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Luc Demaré qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Dochen.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 1.000 actions constituant l'intégralité du capital social 990 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Résolution à prendre conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
3. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2000
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
5. Réélection des Administrateurs et du Commissaire
6. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 juin 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) L'assemblée décide de poursuivre les activités de la société.
- 2) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.

3) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 259.329,59 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de reporter à nouveau le solde déficitaire de l'exercice s'élevant à 2.221,51 EUR, auquel s'ajoute le report déficitaire des exercices antérieurs s'élevant à 383.294,32 EUR pour atteindre une perte reportée de 385.515,83 EUR.

4) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire.

5) Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

Monsieur Luc Demaré

Monsieur Pierre Dochen

BURBON VENTURE CORPORATION

Est réélue commissaire pour la même période:

BANQUE DELEN LUXEMBOURG

Les mandats des Administrateurs et celui du Commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée annuelle de 2001.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 15.30 heures.

L. Demaré / A. Willem / P. Dochen

Le président / La secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74461/660/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

CITY & WEST END PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: GBP 8,500.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 63.634.

Minutes of the Annual General Meeting held in writing by the sole shareholder

CITY & WEST PROPERTY HOLDINGS S.A., being the sole shareholder of CITY & WEST END PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l. (hereinafter: 'the Sole Shareholder') hereby takes the following resolutions in writing, in accordance with Article 193 of the law of 15 August, 1915 on commercial companies, as amended:

The Sole Shareholder has been provided with copies of the Inventory, the Balance Sheet, the Profit and Loss Accounts and the Notes to the Accounts for the years ended 31 December, 1998 and 31 December, 1999.

The Sole Shareholder resolves:

I. Year ended 31 December, 1998.

1. To approve the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts for the year ended 31 December, 1998;

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1998, no allocation is made to the legal reserve.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1998, no distribution is made.

2. To grant discharge to the Managers in respect of the performance of their duties for the year ended 31 December, 1998.

II. Year ended 31 December, 1999.

1. To approve the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts for the year ended 31 December, 1999;

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1999, no allocation is made to the legal reserve.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1999, no distribution is made.

2. The Sole Shareholder has been informed that the aggregate losses of the Company are in excess of three quarters of the share capital of the Company, and notwithstanding the results of the Company, the Sole Shareholder resolves that the Company should continue to operate and should not be liquidated.

3. To grant discharge to the Managers in respect of the performance of their duties for the year ended 31 December, 1999.

4. To renew the appointment of Jean-François van Hecke and Tom Wattles and to confirm their appointment for an unlimited term of office.

To confirm the appointment of Patrick Despard for an unlimited term of office.

As a result, the managers of the Company are as follows:

- Patrick Despard

- Jean-François van Hecke

- Tom Wattles.

Dated: October 4th, 2000.

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A.

Signature

Dated: October 5th, 2000.

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74481/250/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

BIRDIE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 54.847.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2001

L'assemblée est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 1.000 actions constituant l'intégralité du capital social 10 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
- 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 2.571.715,29 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 135.319,40 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 543.240,13 EUR de la manière suivante:
 - 20.000,00 EUR à la réserve légale,
 - report à nouveau de 658.559,53 EUR.
- 3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.
- 4) L'Assemblée nomme les personnes suivantes administrateurs pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

Monsieur Dominique Ransquin

Monsieur Pierre Dochen

FIDELIN S.A.

Est réélue Commissaire aux Comptes BANQUE DELEN LUXEMBOURG pour la même période.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.00 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74458/660/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.243.

Minutes of the Annual General Shareholders Meeting held on June 30, 1999

On Wednesday, June 30, 1999 at 17.30 hours, the shareholders of SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A. (the «Company»)

assembled for the Annual General Meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Elizabeth Fritz, accountant, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Emer Falvey, lawyer, residing in Luxembourg, as secretary. The Meeting elected Jeannette Vaude-Perrin, lawyer, residing in Luxembourg, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- a) that convening letters had been mailed to registered shareholders
- b) that the attendance-list, signed by the shareholders present, the proxyholders and the officials of the Meeting, showed that of 4,000 shares issued, 4,000 shares are represented with a voting right of 4,000 votes.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended December 31, 1998;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed the Report of the Statutory Auditor, the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended December 31, 1998, and approved these documents in the form submitted to it.

Second resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended December 31, 1998.

Third resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

- W. Joseph Houlihan
- Christopher W. House III
- Jeremy J. Plummer.

The Meeting also renews the appointment of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for a period of one year.

Their terms of appointment will lapse at the next Annual General Meeting convened to approve the accounts of the financial year which will end on December 31, 1999.

Fourth resolution

The Meeting resolved not to pay any fees to the directors in respect of the current financial year.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Annual General Meeting of 30 June 1999

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74470/250/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.243.

Extraordinary General Meeting of Shareholders

On the fourteenth day of October, one thousand nine hundred and ninety-nine

Was held an extraordinary general Meeting of the shareholders of SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., a société anonyme with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg, dated the 18 June 1998.

The Meeting was opened at 8.30 hours with Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, in the Chair, who appointed as secretary Francis Kass, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared:

1. That the agenda of the Meeting is the following:

(i) Appointment of Thomas G. Wattles and Tom Allin as an additional Directors of the Company;

2. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the Meeting will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

3. That the whole corporate capital being present or represented at this Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this Meeting, no convening notices were necessary.

4. That this Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the General Meeting after deliberation, took unanimously the following resolution:

First resolution

The Meeting resolves to appoint Thomas G. Wattles and Tom Allin as additional Directors of the Company.

The Meeting further acknowledges that following such appointment, the Board of Directors of the Company is henceforth composed as follows:

- Tom Allin
- Thomas G. Wattles
- Jeremy J. Plummer.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Extraordinary General Meeting of 14 October 1999

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary
Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74472/250/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.243.

Minutes of the Annual General Shareholders Meeting held on June 28, 2000

On Wednesday, June 28, 2000 at 1.45 pm, the shareholders of SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A. (the «Company»)

assembled for the Annual General Meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Laura Hamilton, employee, residing in London, was elected Chairman of the Meeting and nominated Jeannette Vaude-Perrin, maître en droit, residing in Luxembourg, as secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

a) that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the Meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

b) that the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

c) that the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended December 31, 1999;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed and approved the Report of the Statutory Auditor.

Second resolution

The Meeting reviewed and approved the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended December 31, 1999 and, approved these documents in the form submitted to it.

Third resolution

The Meeting decided to bring forward the results for the year ended December 31, 1999.

Fourth resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended December 31, 1999.

Fifth resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company.

Board of Directors:

- Thomas B. Allin
- Thomas G. Wattles
- Jeremy J. Plummer
- A. Richard Moore.

The Meeting also renews the appointment of PricewaterhouseCoopers as Statutory Auditor.

Their terms of appointment will lapse at the next Annual General Meeting convened to approve the accounts of the financial year which will end on December 31, 2000.

Sixth resolution

The Meeting resolved that no fees will be paid to non-executive directors.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Annual General Meeting of 28 June 2000

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary
Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74473/250/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.243.

Extraordinary General Meeting of Shareholders

On the twenty-eighth day of June, two thousand,

Was held an extraordinary general Meeting of the shareholders of SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., a société anonyme with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg, dated the 18 June 1998. The Articles of Incorporation have been amended by notarial deeds dated 11 September 1998, 1 March 1999 and 29 June 1999.

The Meeting was opened at 2.00 p.m. with Laura Hamilton, employee, residing in London, in the Chair, who appointed as secretary Jeannette Vaude-Perrin, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared:

1. That the agenda of the Meeting is the following:

(i) Decision in accordance with Article 100 of the law of the 10th August, 1915 on commercial companies, as amended, as to whether the Company should be liquidated;

(ii) Miscellaneous.

2. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

3. That the whole corporate capital being present or represented at this Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this Meeting, no convening notices were necessary.

4. That this Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the General Meeting after deliberation, took unanimously the following resolution:

First resolution

The Meeting has been informed, in accordance with Article 100 of the law of the 10th August, 1915 on commercial companies, as amended, that the Company has made a loss of greater than three quarters of the share capital of the Company, and notwithstanding this position, the meeting resolves that the Company should continue to operate and should not be liquidated.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Extraordinary General Meeting of June 28, 2000

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature
Signature / Signature / Signature The Chairman / The Scrutineer / The Secretary		

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 559, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74478/250/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.243.

Extraordinary General Meeting of Shareholders

On the thirtieth day of June, one thousand nine hundred and ninety-nine

Was held an extraordinary general Meeting of the shareholders of SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., a société anonyme with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg, dated the 18 June 1998. The Articles of Incorporation have been amended by notarial deed dated 11 September, 1998.

The Meeting was opened at 17.45 hours with Elizabeth Fritz, accountant, residing in Luxembourg, in the Chair, who appointed as secretary Emer Falvey, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Jeannette Vaude-Perrin, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared:

1. That the agenda of the Meeting is the following:

(i) Decision in accordance with Article 100 of the law of the 10th August, 1915 on commercial companies, as amended, as to whether the Company should be liquidated;

2. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of Meeting will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

3. That the whole corporate capital being present or represented at this Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this Meeting, no convening notices were necessary.

4. That this Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the General Meeting after deliberation, took unanimously the following resolution:

First resolution

The Meeting has been informed, in accordance with Article 100 of the law of the 10th August, 1915 on commercial companies, as amended, that the share capital of the Company has fallen below one quarter of minimum capital required by law, and notwithstanding this position, the meeting resolves that the Company should continue to operate and should not be liquidated.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Extraordinary General Meeting of 30 June 1999

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature
Signature / Signature / Signature The Chairman / The Scrutineer / The Secretary		

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74479/250/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

HAYKAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 59.040.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 novembre 2000

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Mme Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 250 actions constituant l'intégralité du capital social 50 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 septembre 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 1.569.036,26 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 143.007,86 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire de l'exercice antérieur s'élevant à 171.553,50 EUR de la manière suivante:

- 7.200,00 EUR à la réserve légale,
 - report à nouveau du solde de 307.361,36 EUR.
- 3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.
4) Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:
- Monsieur Dominique Ransquin
 - Monsieur Pierre Dochen
 - BURBON VENTURE CORPORATION

Est élue commissaire aux comptes: BANQUE DELEN LUXEMBOURG.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée ordinaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 10.30 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74463/660/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

HATHOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 59.039.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 novembre 2000

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 250 actions constituant l'intégralité du capital social 50 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 septembre 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 1.538.364,28 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 136.789,36 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire de l'exercice antérieur s'élevant à 151.039,44 EUR de la manière suivante:

- 7.000,00 EUR à la réserve légale,
 - report à nouveau du solde de 280.828,80 EUR
- 3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.

4) Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Dominique Ransquin
- Monsieur Pierre Dochen
- BURBON VENTURE CORPORATION

Est élue commissaire aux comptes: BANQUE DELEN LUXEMBOURG.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée ordinaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 10.30 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74464/660/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

COCTEAU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.

R. C. Luxembourg B 50.275.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2001

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuerger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 100 actions constituant l'intégralité du capital social 10 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.
- 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 325.950,02 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de reporter la perte de l'exercice s'élevant à 1.826,19 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 125.833,38 EUR de la manière suivante:
 - report à nouveau de solde de 124.007,19 EUR.
- 3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.
- 4) L'Assemblée nomme les personnes suivantes administrateurs pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

- Monsieur Pierre Dochen
- Monsieur Dominique Ransquin
- FIDELIN S.A.

L'assemblée nomme la BANQUE DELEN LUXEMBOURG, Commissaire aux Comptes pour une durée de un an.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.30 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74465/660/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

FEDI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.

R. C. Luxembourg B 38.914.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2001

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuerger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 1.000 actions constituant l'intégralité du capital social 10 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2000 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.

2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 407.185,14 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 11.046,77 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 206.682,21 EUR de la manière suivante:

- 2.030,60 EUR à la réserve légale,
- report à nouveau du solde de 215.698,38 EUR

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.

4) L'Assemblée nomme les personnes suivantes administrateurs pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

- Monsieur Pierre Dochen
- FIDELIN S.A.
- Dominique Ransquin

L'Assemblée nomme la BANQUE DELEN LUXEMBOURG, Commissaire aux Comptes pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 15.30 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Le président / Le scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74466/660/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

STARSTON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: GBP 10,000.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.741.

Minutes of the Annual General Meeting held in writing by the sole shareholder

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A., being the sole shareholder of STARSTON INVESTMENTS, S.à r.l. (hereinafter: «the Sole Shareholder») hereby takes the following resolutions in writing, in accordance with Article 193 of the law of 15 August, 1915 on commercial companies, as amended:

The Sole Shareholder has been provided with copies of the Inventory, the Balance Sheet, the Profit and Loss Account and the Notes to the Accounts for the year ended 31 December 1999.

The Sole Shareholder resolves:

1. To approve the Balance Sheet and Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 1999;

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1999, no allocation is made to the legal reserve.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1999, no distribution is made.

2. The Sole Shareholder has been informed that the aggregate losses of the Company are in excess of three quarters of the share capital of the Company, and notwithstanding the results of the Company, the Sole Shareholder resolves that the Company should continue to operate and should not be liquidated.

3. To grant discharge to the Managers in respect of the performance of their duties for the year ended 31 December, 1999.

4. To renew the appointment of Jean-François van Hecke and Tom Wattles and to confirm their appointment for an unlimited term of office.

To confirm the appointment of Patrick Despard for an unlimited term of office.

As a result, the managers of the Company are as follows:

- Patrick Despard
- Jean-François van Hecke
- Tom Wattles.

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74482/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

THORNHAM DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.984.

Minutes of the annual general meeting held in writing by the sole Shareholder

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A., being the sole shareholder of THORNHAM DEVELOPMENTS, S.à r.l., (hereinafter: the sole shareholder) hereby takes the following resolutions in writing, in accordance with Article 193 of the law of 15 August, 1915 on commercial companies, as amended:

The sole Shareholder has been provided with copies of the Inventory, the Balance Sheet, the Profit and Loss Accounts and the Notes to the Accounts for the years ended December 31, 1998 and December 31, 1999.

The sole shareholder resolves:

I. Year ended 31 December, 1998.

1. To approve the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts for the year ended 31 December, 1998;

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1998, no allocation is made to the legal reserve.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1998, no distribution is made.

2. To grant discharge to the Managers in respect of the performance of their duties for the year ended 31 December, 1998.

II. Year ended 31 December, 1999.

1. To approve the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts for the year ended 31 December, 1999;

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1999, no allocation is made to the legal reserve.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1999, no distribution is made.

2. The Sole Shareholder has been informed that the aggregate losses of the company are in excess of three quarters of the share capital of the company, and notwithstanding the results of the company, the sole shareholder resolves that the company should continue to operate and should not be liquidated.

3. To grant discharge to the Managers in respect of the performance of their duties for the year ended 31 December, 1999.

4. To renew the appointment of Jean-François Van Hecke and Tom Wattles and to confirm their appointment for an unlimited term of office.

To confirm the appointment of Patrick Despard for an unlimited term of office.

As a result, the Managers of the company are as follows:

- Patrick Despard

- Jean-François Van Hecke

- Tom Wattles

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74467/250/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

THELVERTON DEVELOPMENTS, S.À R.L., Société à responsabilité limitée.**Share capital: GBP 10,000.-.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.983.

Minutes of the annual general meeting held in writing by the sole Shareholder

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A., being the sole shareholder of THELVERTON DEVELOPMENTS, S.à r.l., (hereinafter: the sole shareholder) hereby takes the following resolutions in writing, in accordance with Article 193 of the law of 15 August, 1915 on commercial companies, as amended:

The sole Shareholder has been provided with copies of the Inventory, the Balance Sheet, the Profit and Loss Accounts and the Notes to the Accounts for the years ended December 31, 1998 and December 31, 1999.

The sole shareholder resolves:

I. Year ended 31 December, 1998.

1. To approve the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts for the year ended 31 December, 1998;

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1998, no allocation is made to the legal reserve.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1998, no distribution is made.

2. To grant discharge to the Managers in respect of the performance of their duties for the year ended 31 December, 1998.

II. Year ended 31 December, 1999.

1. To approve the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts for the year ended 31 December, 1999;

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1999, no allocation is made to the legal reserve.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1999, no distribution is made.

2. The Sole Shareholder has been informed that the aggregate losses of the company are in excess of three quarters of the share capital of the company, and notwithstanding the results of the company, the sole shareholder resolves that the company should continue to operate and should not be liquidated.

3. To grant discharge to the Managers in respect of the performance of their duties for the year ended 31 December, 1999.

4. To renew the appointment of Jean-François Van Hecke and Tom Wattles and to confirm their appointment for an unlimited term of office.

To confirm the appointment of Patrick Despard for an unlimited term of office.

As a result, the Managers of the company are as follows:

- Patrick Despard
- Jean-François Van Hecke
- Tom Wattles

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74468/250/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.

SHELTON PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: GBP 10,000.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.977.

Minutes of the annual general meeting held in writing by the sole Shareholder

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A., being the sole shareholder of SHELTON PROPERTIES, S.à r.l., (hereinafter: the sole shareholder) hereby takes the following resolutions in writing, in accordance with Article 193 of the law of 15 August, 1915 on commercial companies, as amended:

The sole Shareholder has been provided with copies of the Inventory, the Balance Sheet, the Profit and Loss Accounts and the Notes to the Accounts for the years ended December 31, 1998 and December 31, 1999.

The sole shareholder resolves:

I. Year ended 31 December, 1998.

1. To approve the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts for the year ended 31 December, 1998;

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1998, no allocation is made to the legal reserve.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1998, no distribution is made.

2. To grant discharge to the Managers in respect of the performance of their duties for the year ended 31 December, 1998.

II. Year ended 31 December, 1999.

1. To approve the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts for the year ended 31 December, 1999;

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1999, no allocation is made to the legal reserve.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 1999, no distribution is made.

2. The Sole Shareholder has been informed that the aggregate losses of the company are in excess of three quarters of the share capital of the company, and notwithstanding the results of the company, the sole shareholder resolves that the company should continue to operate and should not be liquidated.

3. To grant discharge to the Managers in respect of the performance of their duties for the year ended 31 December, 1999.

4. To renew the appointment of Jean-François Van Hecke and Tom Wattles and to confirm their appointment for an unlimited term of office.

To confirm the appointment of Patrick Despard for an unlimited term of office.

As a result, the Managers of the company are as follows:

- Patrick Despard
- Jean-François van Hecke
- Tom Wattles

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2001, vol. 560, fol. 25, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74469/250/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2001.
